

# Rapport annuel

DU SERVICE PUBLIC DE PRÉVENTION ET DE GESTION  
DES DÉCHETS MÉNAGERS ET ASSIMILÉS

# Select'om



# 20

# 19

# Sommaire

## 1. Présentation du Select'om

1.1. Données institutionnelles .....	6
1.2. Le territoire desservi par le Select'om .....	7

## 2. Organisation générale du service public de gestion des déchets

2.1. Organisation de la collecte.....	10
2.2. La collecte en porte à porte.....	12
2.3. La collecte en apport volontaire .....	14
2.4. Les déchèteries.....	15
2.5. Synoptique des flux de déchets collectés par le Select'om.....	20
2.6. Modes de traitement vers lesquels sont orientés les déchets collectés par le Select'om et valorisation réalisée .....	21
2.7. Localisation des installations de traitement vers lesquelles sont orientés les déchets collectés par le Select'om .....	23
2.8. Mesures prises dans l'année pour prévenir ou atténuer les effets préjudiciables à la santé de l'homme et à l'environnement des opérations de gestion des déchets.....	25

## 3. Les indicateurs financiers

3.1. Les coûts d'exploitation du service .....	28
3.2. Modalités de prise en charge des déchets assimilés.....	30
3.3. Montant annuel des principales prestations rémunérées à des entreprises.....	31
3.4. La décomposition des coûts par flux.....	32

## 4. Prévention et communication

4.1. Prévention et sensibilisation.....	38
4.2. Communication mise en place.....	39

# Présentation générale

## → Nature du service public

Service public de prévention  
et de gestion des déchets

## → Titulaire de la compétence : S.M.I.C.T.O.M.M.E

Syndicat Mixte pour la Collecte  
et le Traitement des Ordures Ménagères  
de Molsheim et Environs

## → Siège

52 Route Industrielle de la Hardt  
67120 MOLSHEIM  
Tél. : 03.88.47.92.20  
Fax : 03.88.47.92.29  
[www.select-om.com](http://www.select-om.com)  
[accueil@select-om.com](mailto:accueil@select-om.com)

## → Statut

Etablissement Public Local  
Syndicat Mixte



Selec

ENTRÉE

ct'om

# 1 *Présentation* du Select'om

# Présentation du Select'om

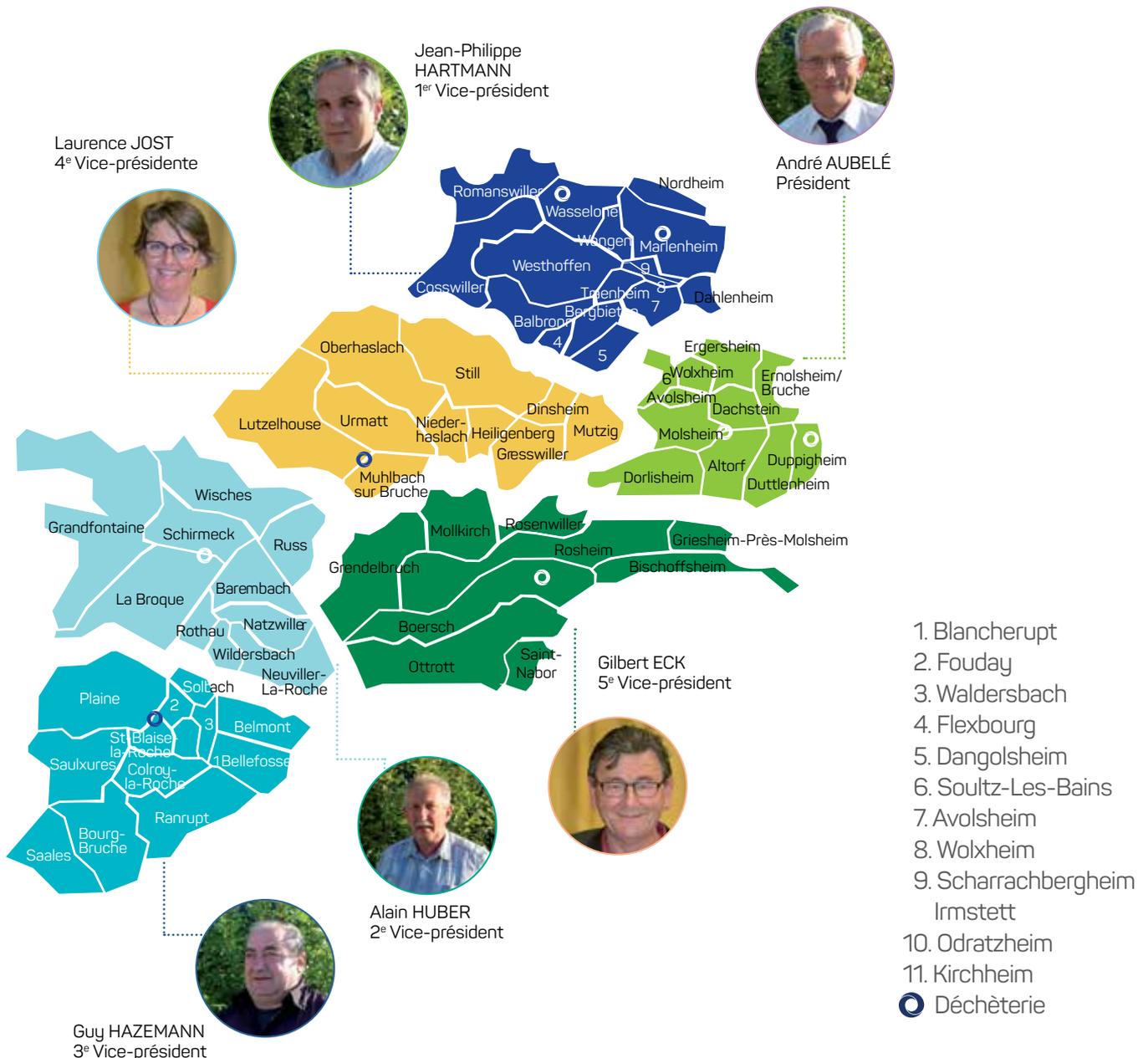
## 1.1. Données institutionnelles

Depuis sa création en juin 1960, le Select'om exerce la compétence collecte et traitement des déchets ménagers et assimilés. Il regroupe aujourd'hui quatre Communautés de communes :

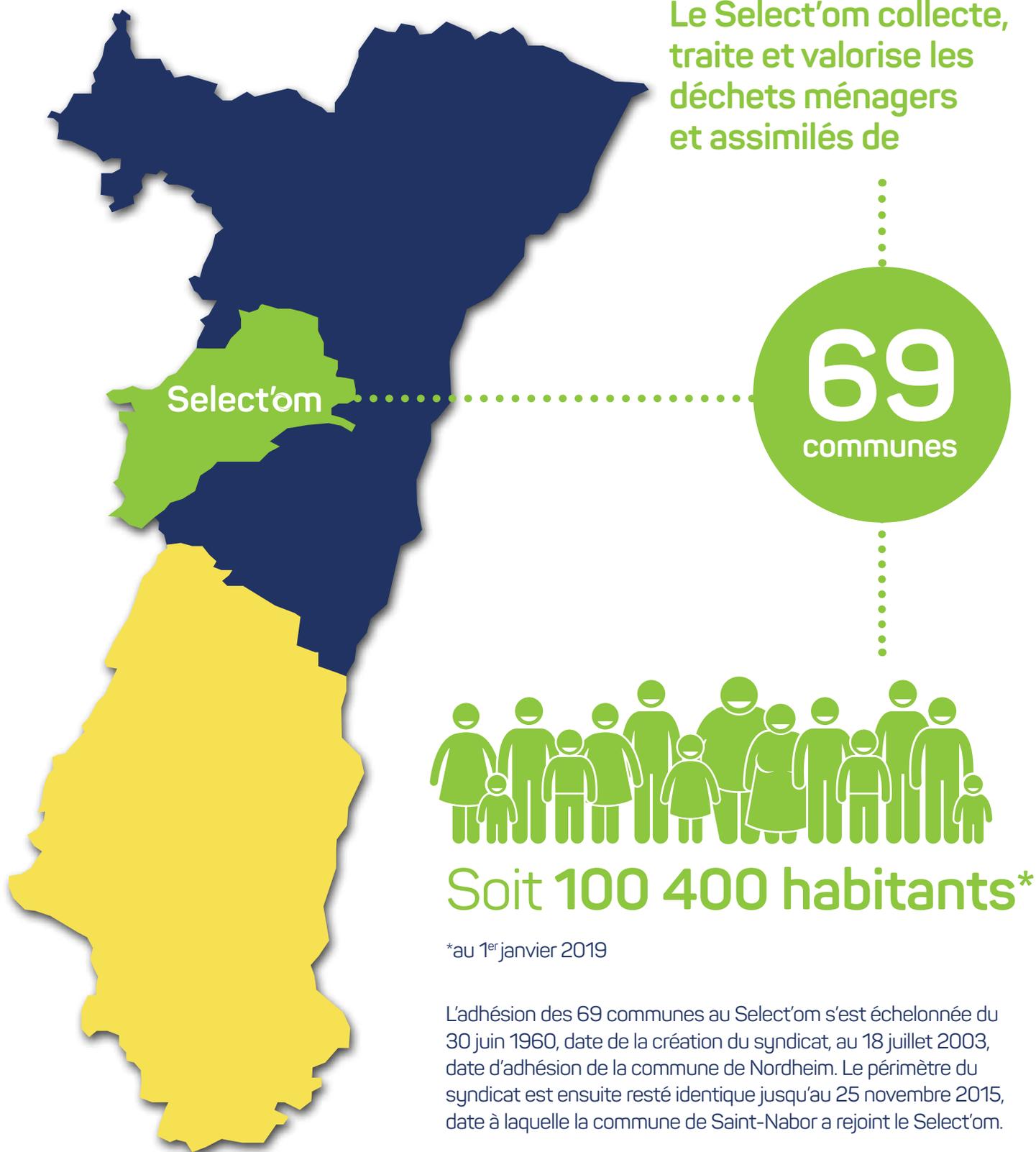
- La Communauté de communes des Portes de Rosheim,
- La Communauté de communes de la Mossig et du Vignoble,
- La Communauté de communes de la région de Molsheim-Mutzig,
- La Communauté de communes de la Vallée de la Bruche.

Il est administré par un organe délibérant regroupant 138 délégués désignés par les quatre Communautés de communes.

L'organe exécutif est composé de six membres permanents, un Président et cinq Vice-présidents qui ont chacun en charge les problématiques liées à la gestion des déchets sur un territoire défini.



## 1.2 Le territoire desservi par le Select'om





A blue truck cab is shown in a workshop or garage setting. The truck has a yellow circular graphic overlaid on its side, which contains the text '2 Organisation générale du service public de gestion des déchets'. The truck's body is blue with a yellow stripe and a red and white chevron pattern. The number '340E' is visible on the side of the cab. The background shows industrial equipment and pipes.

## **2** *Organisation* générale du service public de gestion des déchets

# Organisation générale du service public de gestion des déchets

## 2.1. Organisation de la collecte

### Collecte en porte à porte

Les ordures ménagères résiduelles



**100 %**  
de la population  
20 272,45 tonnes

La collecte sélective



Les corps plats  
(papiers /cartons)  
2 153,12 tonnes



Les corps creux  
(emballages plastiques,  
emballages métalliques  
en acier et aluminium et  
briques alimentaires)  
796,76 tonnes

**49**  
communes



**92%**  
de la population

### Collecte en apport volontaire



Les corps plats  
(papiers /cartons)  
1 609,35 tonnes



Les corps creux  
(emballages plastiques,  
emballages métalliques  
en acier et aluminium et  
briques alimentaires)  
494,28 tonnes



Le verre  
(bocaux et bouteilles  
en verre)  
3 892,30 tonnes

### Déchèteries et réemploi

**8**

déchèteries réparties sur l'ensemble du territoire

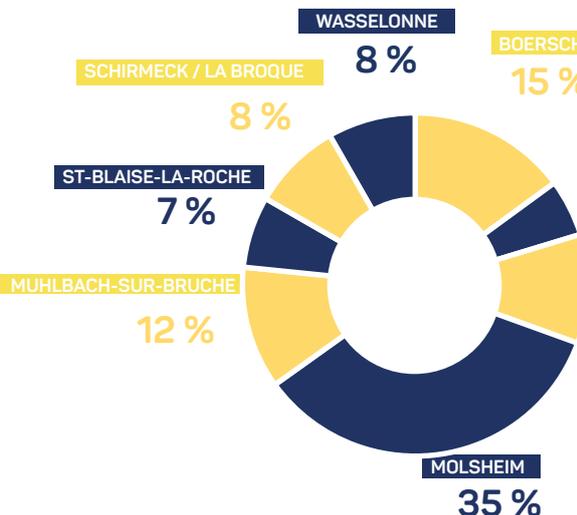


20 393,57 tonnes



+ 78,38 t de déchets issus du process de réemploi d'Emmaüs.

Pourcentage de la répartition de la population par déchèterie



# Tonnages - Évolution 2018-2019

	Quantités collectées									
	En tonnes							En Kg/habitant		
	2018			2019			Variation	2018	2019	Variation
	Déchets ménagers	Déchets assimilés*	TOTAL	Déchets ménagers	Déchets assimilés*	TOTAL				
Collecte en porte à porte des ordures ménagères résiduelles	16 505,71	4 473,23	20 978,94	16 031,78	4 240,67	20 272,45	-3,37%	209,30	201,92	-3,53%
Collecte sélective en porte à porte	2 785,76	225,46	3 011,22	2 697,31	252,57	2 949,88	-2,04%	32,82	32,07	-2,29%
Les points d'apport volontaire	5 735,67	155,20	5 890,87	5 838,33	157,60	5 995,93	1,78%	58,77	59,72	1,62%
Les déchèteries et bennes d'apport volontaire	19 841,61	352,58	20 194,19	20 038,84	354,73	20 393,57	0,99%	201,47	203,12	0,82%
Déchets issus du processus de réemploi d'Emmaüs	105,44	N/A	105,44	78,38	N/A	78,38	-25,66%	1,05	0,78	-25,71%
<b>Total collecté</b>	<b>44 974,19</b>	<b>5 206,47</b>	<b>50 180,66</b>	<b>44 684,64</b>	<b>5 005,57</b>	<b>49 690,21</b>	<b>-0,98%</b>	<b>500,63</b>	<b>494,92</b>	<b>-1,14%</b>

\* Quantités obtenues en convertissant les volumes collectés avec les densités suivantes :

- ordures ménagères résiduelles : 1m<sup>3</sup> = 150 kg
- papiers et cartons : 1m<sup>3</sup> = 60 kg

## Définitions

### Déchets ménagers :

Tous les déchets dangereux ou non, produits par les ménages.

### Déchets assimilés :

Déchets d'origine artisanale ou commerciale collectés par la même voie que les ordures ménagères et ayant les mêmes caractéristiques que les déchets ménagers.

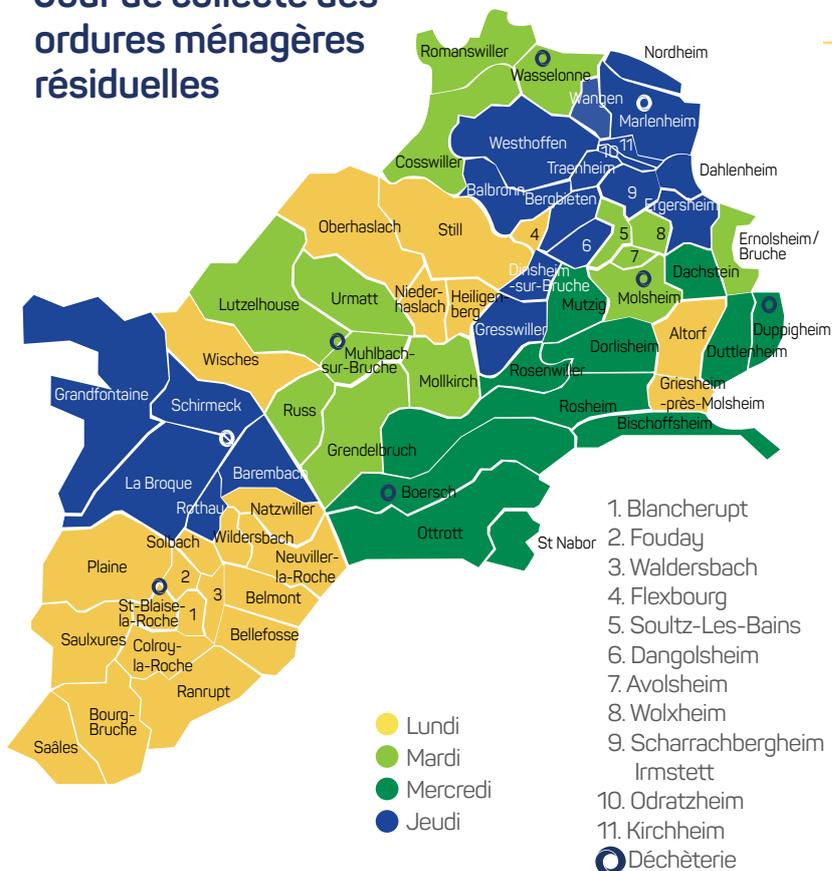
Source : Ministère de la transition écologique et solidaire

## 2.2 La collecte en porte à porte

↳ Modalités d'organisation de la collecte					
Modalités d'organisation de la collecte	Mode d'exploitation	Fréquence de collecte	Contenant	Population desservie	km parcourus dans l'année
Ordures ménagères résiduelles	Régie	Hebdomadaire	Bac vert	100%	316 774
Collecte sélective des corps plats	Régie	Mensuelle	Bac bleu	91%	43 688
Collecte sélective des corps creux	Régie	Mensuelle	Sac jaune / Bac bleu à couvercle jaune	91%	37 559
TOTAL km parcourus en 2019					398 021

## LA COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES RÉSIDUELLES

### Jour de collecte des ordures ménagères résiduelles



### Tonnages collectés d'OMR

2017	2018	2019
20 792,00 t	20 978,94 t	20 272,45 t

### Définitions

**Ordures Ménagères Résiduelles (OMR) :** Part des déchets d'ordures ménagères qui reste après la collecte sélective.

## LA COLLECTE SÉLECTIVE EN PORTE À PORTE

### Liste des communes bénéficiant d'une collecte sélective en porte à porte (habitants)



ALTORF  
AVOLSHEIM  
BALBRONN  
BAREMBACH  
BERGBIETEN  
BISCHOFFSHEIM  
BOERSCH  
COSSWILLER  
DACHSTEIN  
DAHLENHEIM  
DANGOLSHEIM  
DINSHEIM-SUR-BRUCHE  
DORLISHEIM  
DUPPIGHEIM  
DUTTLENHEIM  
ERGERSHEIM  
ERNOLSHEIM/BRUCHE  
FLEXBOURG  
GREDELBRUCH  
GRESSWILLER  
GRIESHEIM-PRES-MOLSHEIM  
KIRCHHEIM  
LA BROUQUE  
LUTZELHOUSE  
MARLENHEIM

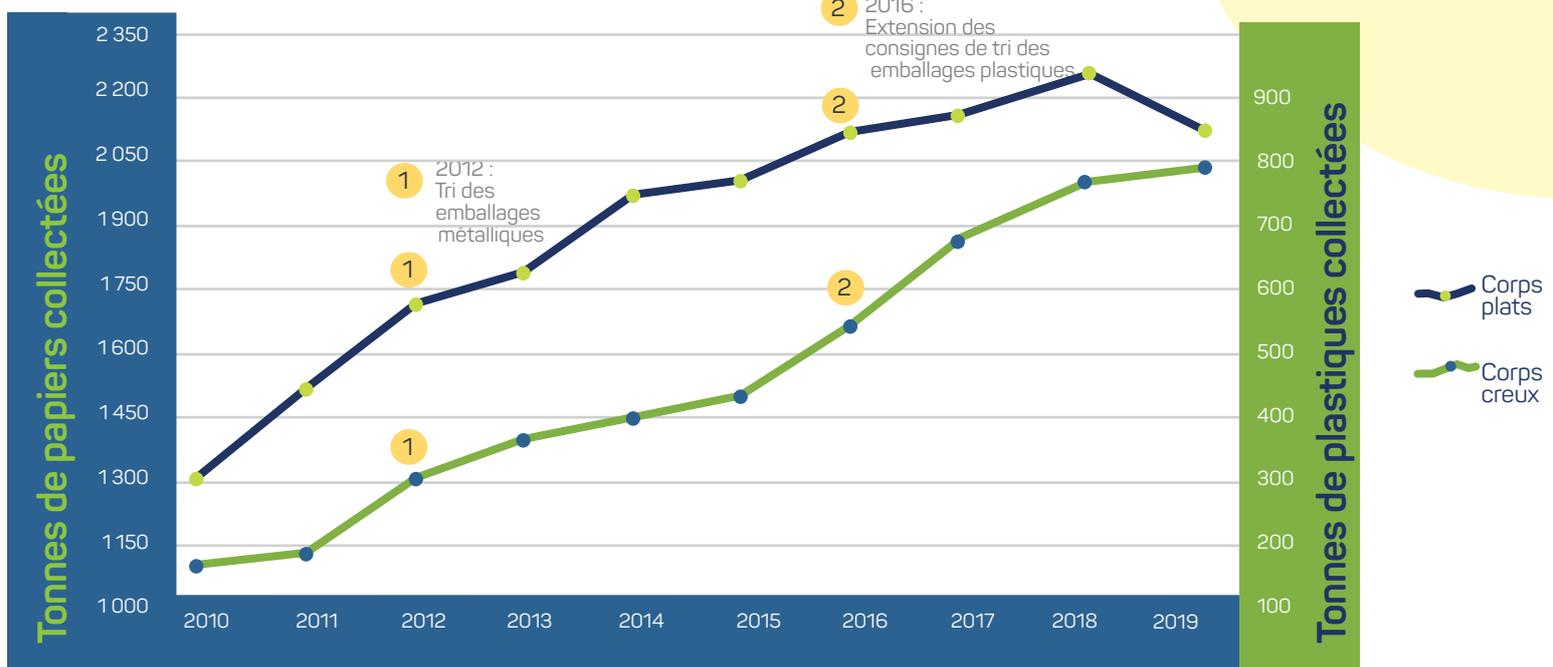
MOLLKIRCH  
MOLSHEIM  
MUTZIG  
NIEDERHASLACH  
NORDHEIM  
OBERHASLACH  
ODRATZHEIM  
OTTROTT  
ROMANSWILLER  
ROSENWILLER  
ROSHEIM  
ROTHAU  
RUSS  
SAINT-NABOR  
SCHARRACHBERGHEIM-IRMSTETT  
SCHIRMECK  
SOULTZ-LES-BAINS  
STILL  
TRAENHEIM  
URMATT  
WASSELONNE  
WESTHOFFEN  
WISCHES  
WOLXHEIM

**49 communes  
91 981 habitants**

### Répartition des tonnages de la collecte sélective en porte à porte

	2018	2019	Variation
	761,38 t	796,76 t	4,65 %
	2 249,84 t	2 153,12 t	- 4,30 %

### Évolution de la collecte sélective en porte à porte entre 2010 et 2019



## 2.3. La collecte en apport volontaire

### Nombre de conteneurs d'apport volontaire

● Nombre de conteneurs corps plats (papiers/cartons) : **212** soit un conteneur pour 478 habitants.

● Nombre de conteneurs corps creux (plastiques, emballages métalliques et briques alimentaires) : **202** soit un conteneur pour 501 habitants.

● Nombre de conteneurs verre : **219** soit un conteneur pour 462 habitants.

La collectivité réalise en régie la collecte des 3 matériaux dans le réseau des points d'apport volontaire. Les conteneurs d'apport volontaire sont disposés dans toutes les communes du syndicat. La dotation et le positionnement sont déterminés

## INFO CLÉS

**837** journées de collecte par an

Collecte apport volontaire verre : **26 605 km parcourus**

Collecte apport volontaire corps plats :

**41 324 km parcourus**

Collecte apport volontaire corps creux :

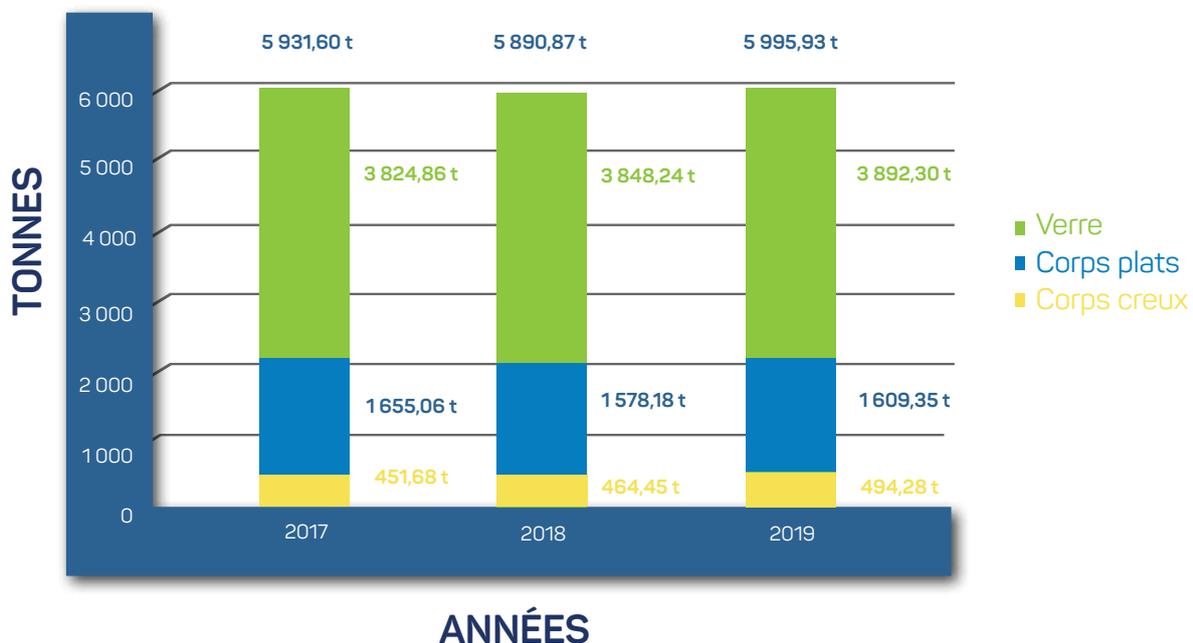
**24 127 km parcourus**

Tonnages collectés	2017		2018		2019	
	tonnes	kg/hab	tonnes	kg/hab	tonnes	kg/hab
Apport volontaire corps plats	1 655,06	16,57	1 578,18	15,74	1 609,35	16,03
Apport volontaire corps creux	451,68	4,52	464,45	4,63	494,28	4,92
Apport volontaire verre	3 824,86	38,30	3 848,24	38,39	3 892,30	38,77
<b>TOTAL</b>	<b>5 931,60</b>	<b>59,39</b>	<b>5 890,87</b>	<b>58,77</b>	<b>5 995,93</b>	<b>59,72</b>

Moyenne nationale 2017 en apport volontaire

Verre (hors déchèterie) : **29,91 kg/hab**  
Corps Creux et plats : **11,22kg/hab**

### Evolution des tonnages collectés en apport volontaire



## ➤ 2.4. Les déchèteries

### MODALITÉS D'ORGANISATION des déchèteries et des bennes d'apport volontaire

La déchèterie est un espace aménagé, gardienné et clôturé où les usagers peuvent apporter certains de leurs déchets afin que ceux-ci soient réacheminés vers les filières de traitement adéquates (recyclage, valorisation...). Les déchèteries sont considérées comme des installations classées pour la protection de l'environnement et donc soumises à une réglementation très stricte.

Le Select'om dispose d'un réseau de huit déchèteries qui maille aujourd'hui son territoire, offrant ainsi une déchèterie pour 12 550 habitants. Les déchèteries sont devenues un acteur majeur dans la collecte des déchets puisqu'elles permettent aujourd'hui de collecter 20 393,57 tonnes, soit 41 % des tonnages totaux collectés par le syndicat. **80 % des tonnages collectés (hors inertes) en déchèteries sont recyclés.**

Les huit déchèteries sont exploitées en régie par le personnel du Select'om qui en assure le gardiennage et le vidage des bennes.

En 2019, **5 086** bennes ont été vidées, ce qui correspond à 165 768 km effectués par les camions du syndicat.

*Déchèterie de Boersch*



## Détail des tonnages collectés en déchèteries

↳ Tonnages collectés	2017			2018			2019			Variation
	Déchets ménagers en tonnes	Déchets assimilés* en tonnes	TOTAL	Déchets ménagers en tonnes	Déchets assimilés* en tonnes	TOTAL	Déchets ménagers en tonnes	Déchets assimilés* en tonnes	TOTAL	
Ampoules & tubes	2,28	0,05	2,33	3,18	0,19	3,37	2,00	0,69	2,69	-20%
Batteries	27,39	0,00	27,39	32,51	0,00	32,51	32,79	0,00	32,79	1%
Bois	2 594,33	34,47	2 628,80	2 206,57	35,87	2 242,44	2 211,97	34,84	2 246,81	0%
Capsules Nespresso	12,12	0,00	12,12	26,40	0,00	26,40	24,00	0,00	24,00	-9%
Déchets enfouis	503,51	3,69	507,20	535,64	3,08	538,72	224,98	3,49	228,47	-58%
DEEE	790,82	3,76	794,58	820,68	6,69	827,37	862,33	5,37	867,70	5%
DMS	78,96	0,00	78,96	87,96	0,00	87,96	86,22	0,00	86,22	-2%
Encombrants	2 223,10	73,08	2 296,18	2 691,21	98,5	2 789,71	2 654,52	84,33	2 738,85	-2%
Ferrailles	1 085,45	10,63	1 096,08	1 128,71	14,85	1 143,56	1 120,77	10,45	1 131,22	-1%
Gravats	4 455,29	89,79	4 545,08	5 025,90	80,76	5 106,66	5 104,10	95,88	5 199,98	2%
Huiles minérales	42,35	0,02	42,37	43,36	0,39	43,75	41,62	0,05	41,67	-5%
Huiles végétales	10,73	0,00	10,73	7,30	0,00	7,30	3,63	0,00	3,63	-50%
Huisseries	0,00	0,00	0,00	56,04	0,00	56,04	58,17	0,00	58,17	4%
Meubles	421,66	0,00	421,66	810,58	0,00	810,58	959,46	0,00	959,46	18%
Papiers-cartons	973,84	73,42	1 047,26	940,02	69,4	1 009,42	917,57	84,37	1 001,94	-1%
Piles	0,00	0,00	0,00	3,64	0,00	3,64	7,18	0,00	7,18	97%
Emballages Plastiques ELA/Acier/Alu	133,74	3,50	137,24	131,56	3,42	134,98	146,37	3,63	150,00	11%
Plastiques rigides	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	11,75	0,05	11,80	NS
Plâtre	501,25	12,05	513,30	489,52	14,44	503,96	726,27	15,15	741,42	47%
Pneus	41,80	0,00	41,80	35,27	0,00	35,27	70,81	0,00	70,81	101%
Radiographie	0,70	0,00	0,70	0,38	0,00	0,38	0,94	0,00	0,94	148%
Végétaux	3 737,13	9,93	3 747,06	4 124,16	17,8	4 141,96	4 158,56	8,1	4 166,66	1%
Verre	625,86	4,81	630,67	641,27	7,19	648,46	612,83	8,33	621,16	-4%
<b>TOTAL</b>	<b>18 262,31</b>	<b>319,20</b>	<b>18 581,51</b>	<b>19 841,85</b>	<b>352,58</b>	<b>20 194,43</b>	<b>20 038,84</b>	<b>354,73</b>	<b>20 393,57</b>	<b>1%</b>

\* Quantités obtenues en convertissant les volumes collectés avec les densités suivantes :

- Ampoules et tubes : 0,05 t/m<sup>3</sup>
- Bois : 0,11 t/m<sup>3</sup>
- Déchets enfouis : 0,11 t/m<sup>3</sup>
- DEEE : 0,05 t/m<sup>3</sup>
- Encombrants : 0,06 t/m<sup>3</sup>
- Ferrailles : 0,13 t/m<sup>3</sup>
- Gravats : 0,82 t/m<sup>3</sup>
- Huiles minérales : 0,34 t/m<sup>3</sup>
- Papiers-cartons : 0,06 t/m<sup>3</sup>
- Plastique : 0,03 t/m<sup>3</sup>
- Plâtre : 0,26 t/m<sup>3</sup>
- Végétaux : 0,12 t/m<sup>3</sup>
- Verre : 0,11 t/m<sup>3</sup>



## MODALITÉS D'ACCUEIL

Les déchèteries accueillent les usagers résidant sur le territoire du Select'Om selon les horaires suivants :

### ↳ Localisation et jours d'ouverture des déchèteries en 2019

Localisation	Mise en service	Jours d'ouverture
<b>BOERSCH</b> Zone artisanale	octobre 1991	mercredi (journée) - vendredi (après-midi) samedi (journée)
<b>DUPPIGHEIM</b> Avenue de la gare	septembre 1993	mardi (journée) - samedi (journée)
<b>MARLENHEIM</b> Rue de l'Usine	décembre 1992	mardi (après-midi) - jeudi (journée) samedi (journée)
<b>MOLSHEIM</b> Route Industrielle de la Hardt	octobre 1991	mardi (journée) - mercredi (journée) - jeudi (journée) vendredi (journée) - samedi (journée)
<b>MUHLBACH-SUR-BRUCHE</b> Rue de la Gare	novembre 1996	mardi (après-midi) - jeudi (journée) samedi (journée)
<b>SAINT-BLAISE-LA-ROCHE</b> Route de Poutay	novembre 1996	jeudi (journée) - samedi (journée)
<b>SCHIRMECK / LA BROQUE</b> Route du Donon	juillet 1999	mercredi (journée) - samedi (journée)
<b>WASSELONNE</b> Rue du Hohengoelt	novembre 1996	mercredi (journée) - samedi (journée)

### Nombre d'entrées en déchèteries

Déchèterie	2017		2018		2019	
	Nombre d'entrées	% des entrées totales	Nombre d'entrées	% des entrées totales	Nombre d'entrées	% des entrées totales
Boersch	30 182	15%	30 792	15%	30 586	15%
Duppigheim	16 135	8%	15 743	8%	15 641	7%
Marlenheim	28 775	14%	26 156	13%	27 698	13%
Molsheim	62 912	31%	64 808	31%	68 110	32%
Muhlbach-sur-Bruche	20 703	10%	21 924	10%	21 051	10%
Saint-Blaise-la-Roche	10 346	5%	10 885	5%	10 397	5%
Schirmeck / La Broque	18 481	9%	19 331	9%	18 935	9%
Wasselonne	15 892	8%	19 421	9%	19 160	9%
TOTAL	203 426	100%	209 060	100%	211 578	100%

#### LES DÉCHÈTERIES SONT OUVERTES :

Période hivernale :  
Journée de 9h-12h // 14h-17h  
Après-midi de 13h30 à 17h

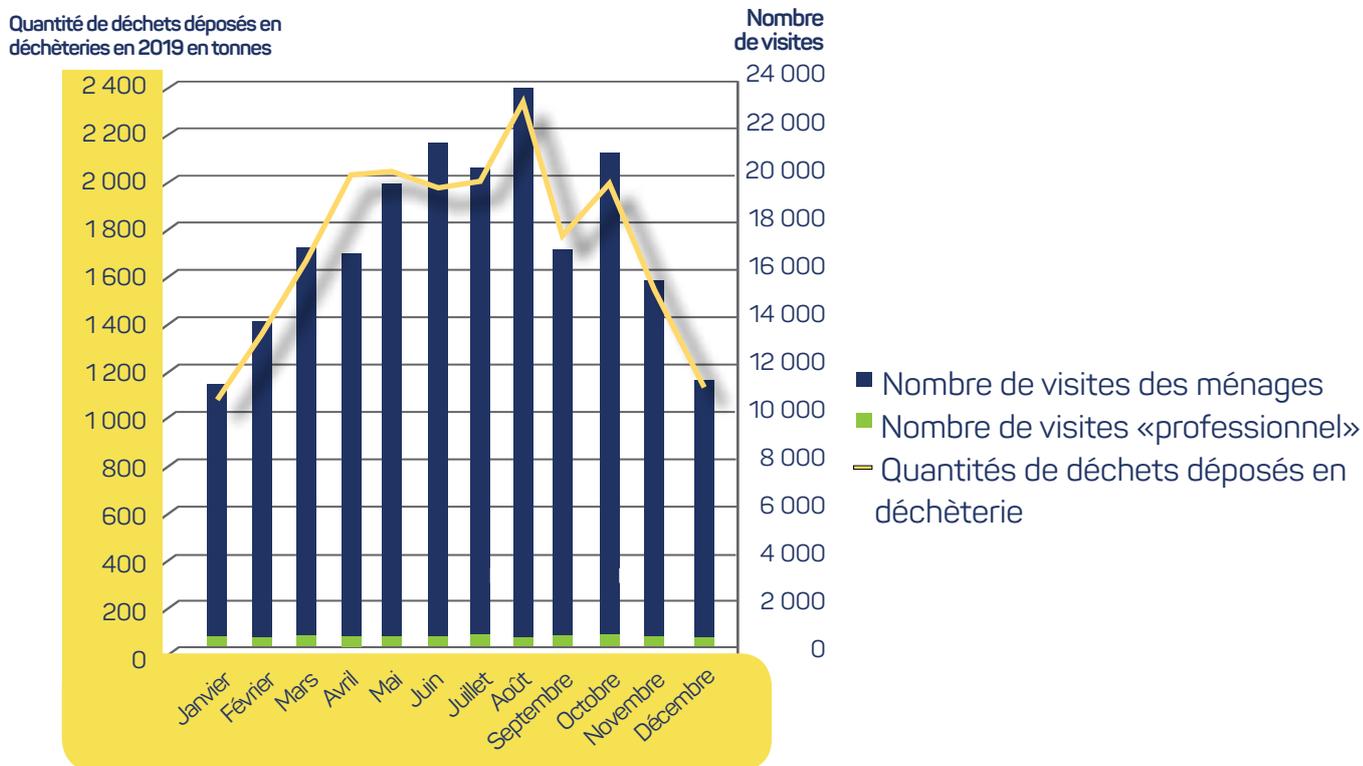
Période estivale :  
Journée de 8h30-12h // 14h-17h30  
Après-midi de 13h30 à 19h

Les professionnels peuvent accéder aux déchèteries tous les jours, excepté le samedi.



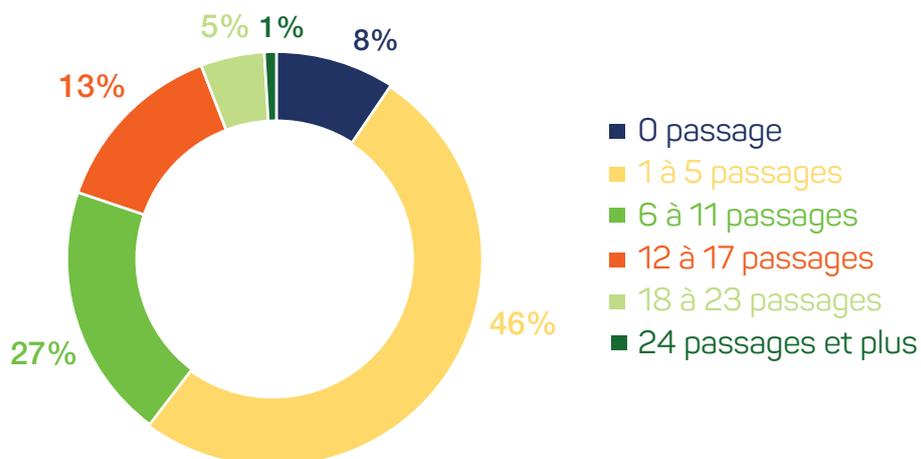
## FRÉQUENTATION DES DÉCHÈTERIES

Corrélation entre le nombre de visites et les tonnages déposés en déchèterie en 2019



## NOMBRE DE VISITES EN DÉCHÈTERIE PAR USAGER

DU 1<sup>er</sup> JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 2019



## COLLECTE DES DMS, PNEUS ET PLASTIQUES RIGIDES

**Le développement de nouvelles filières de recyclage est un enjeu permanent pour notre collectivité.**

Notre responsabilité en tant que dirigeants d'un établissement en charge de la prévention et de la gestion des déchets est de porter le taux de valorisation des déchets à son maximum et pourquoi ne pas espérer un jour que tous nos déchets puissent être recyclés !

En 2019, de nouvelles filières de valorisation ont vu le jour en déchèterie. La collecte des *pneus* est désormais réalisée dans les déchèteries de Boersch, Duppigheim, Marlenheim, Molsheim, Muhlbach-sur-Bruche et Saint-Blaise-la-Roche toute l'année.



Depuis août, une collecte permanente des *Déchets Ménagers Spéciaux* a été mise en place en déchèterie de Molsheim. La déchèterie a été dotée d'un nouveau conteneur adapté à la collecte de ces déchets dangereux comme les peintures et solvants. Les agents de déchèteries ont été formés à la classification et à la gestion des produits dangereux. Cette collecte permanente remplacera en 2020 à Molsheim, les collectes des Déchets Ménagers Spéciaux ponctuelles qui étaient organisées depuis 2009.

Depuis septembre 2019, une benne pour le tri des plastiques rigides a été mise en place en déchèterie de Molsheim. Après une phase de test concluante, cette benne sera mise en place de manière définitive à Molsheim. Tous les plastiques rigides comme les sceaux, cagettes et jouets en plastique sont désormais triés et recyclés. Les plastiques rigides sont réutilisés dans la fabrication d'objets en plastique.

Ces nouvelles filières permettent d'éviter l'incinération ou l'enfouissement de déchets dangereux.



## PARTENARIAT SELECT'OM - EMMAÜS

**Depuis le 13 octobre 2009,**  
le Select'om et Emmaüs agissent en partenariat en faveur du *réemploi*.

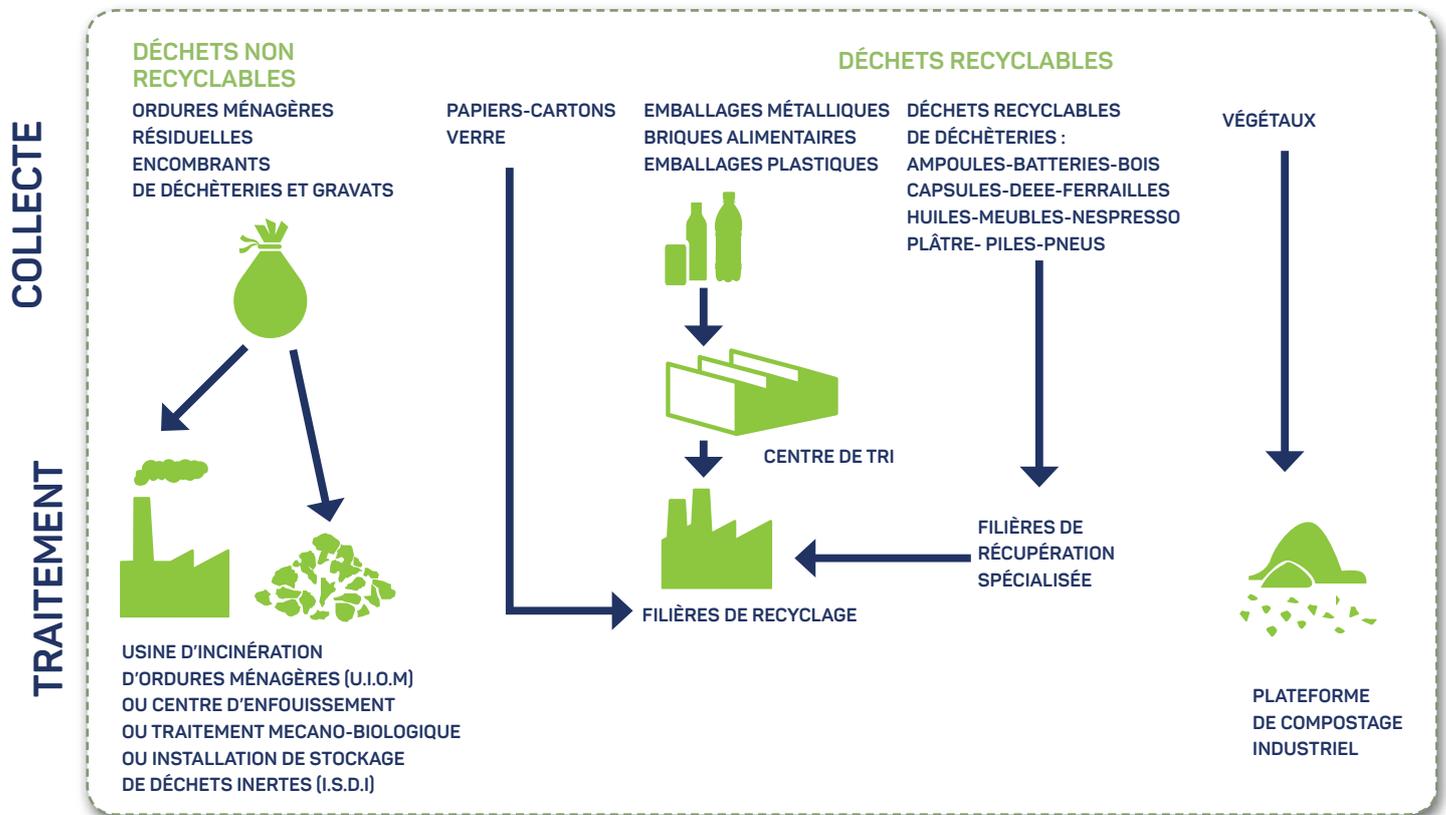
Les compagnons d'Emmaüs Centre Alsace se déplacent sur le territoire du Select'om afin de collecter les objets et meubles réutilisables. En 2019, 1 241 collectes à domicile ont été réalisées et 285,43 tonnes de meubles et objets ont été collectés.

Le Select'om prend en charge à ce titre les déchets issus de ce processus de valorisation. Pour l'année 2019, 78,38 tonnes de déchets ont été éliminées.

➤ **73%** des tonnages collectés par Emmaüs sont réemployés permettant ainsi de réaliser des économies d'énergies et favorisant également l'économie sociale et solidaire.



## 2.5. Synoptique des flux de déchets collectés par le Select'om



Usine de Valorisation Énergétique exploitée par Sénerval déléguataire de l'Eurométropole de Strasbourg

## 2.6. Modes de traitement vers lesquels sont orientés les déchets collectés par le Select'om et valorisation réalisée

### INCINÉRATION

Type de déchets	Tonnages		Variation par tonnage	Tonnage par habitant (KG)		Variation par habitant
	2018	2019		2018	2019	
Ordures Ménagères Résiduelles	14 748,67	17 789,89	21%	147,14	177,19	20%
Déchets divers de déchèteries	2 035,35	2 403,45	18%	20,31	23,94	18%
Déchets Ménagers Spéciaux	87,96	86,22	-2%	0,88	0,86	-2%
<b>Total Annuel incinéré</b>	<b>16 871,98</b>	<b>20 279,56</b>	<b>20%</b>	<b>168,32</b>	<b>202,32</b>	<b>20%</b>
	<b>34%</b>	<b>41%</b>	<b>du tonnage total collecté</b>			

### ENFOUISSEMENT

Type de déchets	Tonnages		Variation par tonnage	Tonnage par habitant (KG)		Variation par habitant
	2018	2019		2018	2019	
Ordures Ménagères Résiduelles	3 043,84	1 706,70	-44%	30,37	17,00	-44%
Déchets divers de déchèteries	420,06	308,96	-26%	4,19	3,08	-27%
Gravats	398,68	5 199,98	1204%	3,98	51,79	1202%
Déchets ultimes	538,72	228,47	-58%	5,37	2,28	-58%
<b>Total Annuel enfoui</b>	<b>4 401,30</b>	<b>7 444,11</b>	<b>69%</b>	<b>43,91</b>	<b>74,14</b>	<b>69%</b>
	<b>9%</b>	<b>15%</b>	<b>du tonnage total collecté</b>			

### TRAITEMENT MECANO-BIOLOGIQUE

Type de déchets	Tonnages		Variation par tonnage	Tonnage par habitant (KG)		Variation par habitant
	2018	2019		2018	2019	
Ordures Ménagères Résiduelles	3 186,43	775,86	-76%	31,79	7,73	-76%
Déchets divers de déchèteries	439,73	104,82	-76%	4,39	1,04	-76%
<b>Total Traitement mécano-biologique annuel</b>	<b>3 626,16</b>	<b>880,68</b>	<b>-76%</b>	<b>36,18</b>	<b>8,77</b>	<b>-76%</b>
	<b>7%</b>	<b>2%</b>	<b>du tonnage total collecté</b>			



A compter de 2019, les gravats sont désormais traités en installation de stockage de déchets inertes, ce qui explique l'augmentation de la part de l'enfouissement pour 2019.

## RECYCLAGE

Type de déchets	Tonnages		Variation par tonnage	Tonnage par habitant (KG)		Variation par habitant
	2018	2019		2018	2019	
Ampoules & tubes	3,37	2,69	-20%	0,03	0,03	-20%
Batteries	32,51	32,79	1%	0,32	0,33	1%
Bois	2 242,44	2 246,81	0%	22,37	22,38	0%
Capsules Nespresso	26,40	24,00	-9%	0,26	0,24	-9%
DEEE	827,37	876,72	5%	8,25	8,64	5%
Ferrailles	1 143,56	1 131,22	-1%	11,41	11,27	-1%
Gravats	4 707,98	-	-100%	46,97	0,00	-100%
Huiles minérales	43,75	41,67	-5%	0,44	0,42	-5%
Huiles végétales	7,30	3,63	-50%	0,07	0,04	-50%
Huisseries	56,04	58,17	4%	0,56	0,58	4%
Meubles	810,58	959,46	18%	8,09	9,56	18%
Papiers-cartons	4 837,44	4 764,41	-2%	48,26	47,45	-2%
Piles	3,64	7,18	97%	0,04	0,07	97%
Plastiques	1 360,81	1 441,04	6%	13,58	14,35	6%
Plastiques rigides	0,00	11,80	NS	0,00	0,12	NS
Plâtre	503,96	741,42	47%	5,03	7,38	47%
Pneus	35,27	70,81	101%	0,35	0,71	100%
Radiographie	0,38	0,94	148%	0,00	0,01	147%
Végétaux	4 141,96	4 166,66	1%	41,32	41,50	0%
Verre	4 496,70	4 513,46	0%	44,86	44,95	0%
<b>Total annuel recyclé</b>	<b>25 281,46</b>	<b>21 085,88</b>	<b>-17%</b>	<b>252,21</b>	<b>210,02</b>	<b>-17%</b>
	50%	42%	<b>du tonnage total collecté</b>			

## TOTAL

	Tonnages		Variation par tonnage	Tonnage par habitant (KG)		Variation par habitant
	2018	2019		2018	2019	
Total annuel	50 180,90	49 690,21	-1%	500,63	494,92	-1%

Objectif 2020 fixé par la loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte : 55% de valorisation des déchets non dangereux non inertes (sans les gravats).

A fin 2019, le taux de valorisation atteint par le syndicat est de 47% (sans les gravats).

## 2.7. Localisation des installations de traitement vers lesquelles sont orientés les déchets collectés par le Select'om

### Localisation des installations de traitement sans valorisation

Types de déchets	Localisation des installations de traitement sans valorisation	
	Nom de l'entreprise	Localisation
Ordures ménagères résiduelles	SITA	TÉTING-SUR-NIED (57)
	SMICTOM NORD BAS-RHIN	WINTZENBACH (67)
Gravats	ALPHA	ROSHEIM (67)
Déchets ultimes de déchèteries	SMICTOM D'ALSACE CENTRALE	CHATENOIS (67)

### Localisation des installations de traitement avec valorisation énergétique

Types de déchets	Localisation des installations de traitement avec valorisation énergétique	
	Nom de l'entreprise	Localisation
Ordures ménagères résiduelles et déchets divers de déchèteries	SENERVAL	STRASBOURG (67)
	SITA	SCHWEIGHOUSE (67)
	SITA	SAUSHEIM (68)
	SERTRID	BELFORT (90)
	VEOLIA	BAYET (03)
	VEOLIA	LA VEUVE (51)
	VEOLIA	REIMS (51)
	VEOLIA	CHAUMONT (52)
	CA GRAND DIJON	DIJON (21)
	SONIRVAL	FOURCHAMBAULT (58)
	VALEST	SENS (89)
	VAL'ERGIE	LUDRES (54)
	VALORYEL	OUARVILLE (28)
	HAGANIS	METZ (57)
	TRONVILLE	TRONVILLE EN BARROIS (55)
	RONOVAL	BOURGOIN JAILLEU (69)
	ATHANOR	LA TRONCHE (38)
DMS	TREDI Strasbourg	STRASBOURG (67)
	ARF	SAINT REMY DU NORD (69)
	TREDI Hombourg	HOMBOURG (68)
Huiles minérales	CARRIÈRES ET FOURS À CHAUX DE DUGNY	DUGNY-SUR-MEUSE (55)

## Localisation des installations de traitement avec valorisation matière des autres déchets collectés par le Select'om

Types de déchets	Localisation des installations de traitement avec valorisation matière	
	Nom de l'entreprise	Localisation
Ampoules & tubes	ARTEMISE	TROYES (10)
Batteries	ESKA	STRASBOURG (67)
Bois	ROELLINGER	DIETWILLER (68)
Capsules Nespresso	SECODE	BOVES (80)
DEEE	ENVIE	STRASBOURG (67)
Ferrailles	BARUCH	ROSHEIM (67)
	DERICHEBOURG	STRASBOURG (67)
Gravats	ALPHA	ROSHEIM (67)
Huiles Minérales	ECO HUILE	LILLEBONNE (76)
Huiles végétales	QUATRA	LOKEREN (BELGIQUE)
Huisseries	VEKA	VANDEUVRE-SUR-BARSE (10)
	EGGER	RAMBERVILLERS (88)
	DERICHEBOURG	STRASBOURG (67)
	SCHIRMBECK	SCHIERLING ( ALLEMAGNE)
	SIBELCO	SOISSON (02)
Meubles	EGGER	RAMBERVILLERS (88)
Papiers-Cartons	KOEHLER	KEHL (ALLEMAGNE)
Piles	EURODIEUZE	DIEUZE (57)
	METAL BLANC	ROCROI (08)
	REDUX	OFFENBACH AM MAIM (ALLEMAGNE)
	METAL REGENERATION	SAINT-AUBAN (04)
Emballages Plastiques	4PET RECYCLING	DHUIVEN (PAYS-BAS)
	COMPTOIR DES PLASTIQUES DE L'AIN	PONT D'AIN (01)
	FREUDENBERG	COLMAR (68)
	INNO PLASTICS	ESCHLICON (SUISSE)
	MACHAON	CHALONS-EN-CHAMPAGNE (51)
	PLASTIPAK	SAINTE-MARIE-LA-BLANCHE (21)
	VOGT	RHEINFELDEN (ALLEMAGNE)
	WELLMAN FRANCE	VERDUN (55)
	WELLMAN NEUFCHATEAU	NEUFCHATEAU (88)
Plâtres	RITLENG REVALORISATIONS	ROHR (67)
Pneus	GILLES HENRY	CHAUDENEY-SUR-MOSELLE (54)
Végétaux	RMS	REITWILLER (67)
	SEDE	ESCHAU (67)
Verre	OWENS-ILLINOIS MANUFACTURING	GIRONCOURT-SUR-VRAINE (88)

## ➤ 2.8. Mesures prises dans l'année pour prévenir ou atténuer les effets préjudiciables à la santé de l'homme et à l'environnement des opérations de gestion des déchets.

### LES MESURES MISES EN OEUVRE

➤ Le Select'om a mis en place un véritable plan d'actions en 2019 afin de minimiser les nuisances dues au vidage des bennes de déchèteries. Ce plan s'est articulé autour de 4 mesures et avait pour but principal de réduire le nombre de kilomètres parcourus par nos camions :

- La modification du mode opératoire des demandes d'enlèvement des bennes en déchèterie et l'optimisation de notre matériel de compaction des bennes en déchèterie, afin d'augmenter le poids moyen d'une benne.
- L'utilisation régulière des deux remorques du Select'om permettant de transporter deux bennes en même temps réduisant d'autant l'impact environnemental,
- La mise en place de nouveaux compacteurs en déchèterie de Molsheim pour les papiers/cartons et pour les emballages plastiques,
- La proximité de nos exutoires.

Ces actions ont pu faire progresser les tonnages des bennes et ainsi diminuer le nombre de trajets effectués par nos véhicules et indubitablement les distances parcourues. Les kilomètres réalisés par nos camions en déchèteries ont diminué de 24% entre 2019 et 2018, soit - 52 938 km, contre -1% entre 2018 et 2017.



Soit l'équivalent de 1,3 fois le tour de la terre

➤ Le Select'om renouvelle régulièrement sa flotte de poids-lourds, bénéficiant ainsi de véhicules de dernière génération. Les trois Bennes à Ordures Ménagères commandées en 2017 ont été livrées en 2018. Dotés de la technologie anti-pollution la plus récente, ces véhicules répondent à la réglementation en vigueur (EURO 6) qui impose une réduction drastique des émissions d'oxydes d'azote et de particules par rapport aux normes précédentes.



En 2019, 7 380 pneus ont été collectés.

➤ Le Select'om oeuvre sans cesse à trouver de nouvelles filières de recyclage et de nouveaux prestataires avec des exutoires situés au plus près des déchèteries. Ainsi, la collecte permanente des pneus en déchèterie en 2019 a permis d'augmenter les tonnages de 102%. Cette nouvelle filière permet d'endiguer les dépôts sauvages des pneus et contribue ainsi à la protection de notre environnement notamment en réduisant la prolifération des gîtes larvaires.

➤ Enfin, les nouveaux locaux du Select'om construits conformément aux normes environnementales en vigueur et exploités depuis le mois de mars 2017 limitent l'impact du fonctionnement du Select'om sur son environnement.







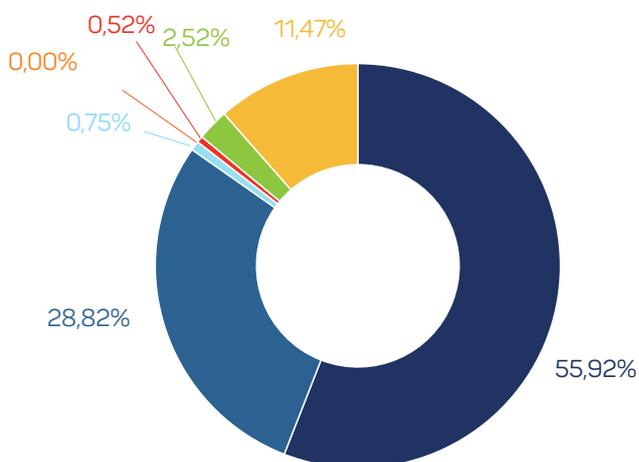
# 3 Les indicateurs financiers

## 3.1. Les coûts d'exploitation du service

### MONTANT ANNUEL GLOBAL DES DÉPENSES LIÉES AU FONCTIONNEMENT ET AUX INVESTISSEMENTS DU SERVICE

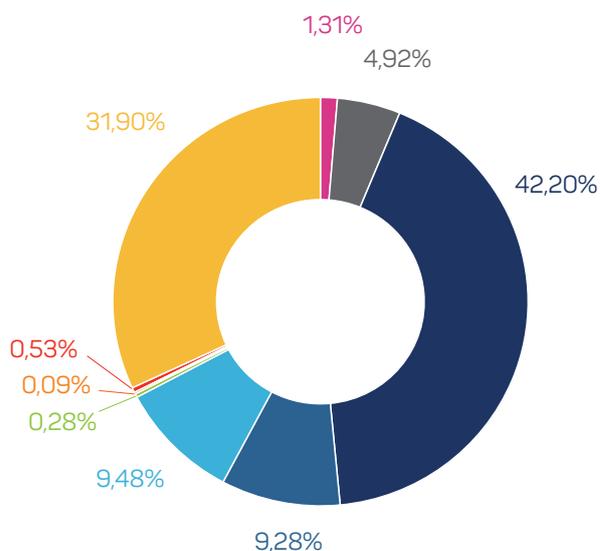
#### Compte administratif 2019

#### Dépenses de fonctionnement



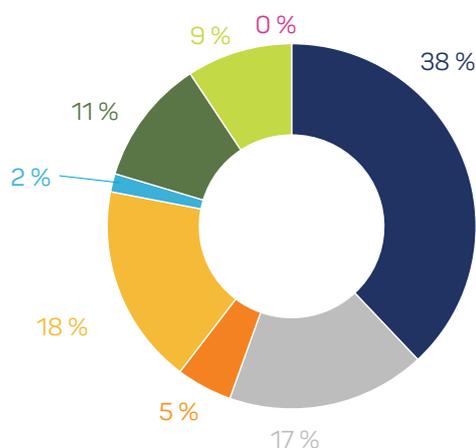
DÉPENSES	MONTANT EN €
Charges à caractère général	5 861 838,58 €
Charges de personnel	3 020 777,68 €
Autres charges de gestion courante	78 970,53 €
Charges financières	0,00 €
Charges exceptionnelles	54 183,57 €
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	264 444,00 €
Amortissements	1 201 982,14 €
<b>TOTAL</b>	<b>10 482 196,50 €</b>

#### Recettes de fonctionnement



RECETTES	MONTANT EN €
Atténuations de charges	200 516,03 €
Ventes de produits	752 294,44 €
Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères	6 449 995,00 €
Redevance spéciale	1 418 607,78 €
Subventions/soutiens des Eco-organismes	1 448 416,75 €
Autres produits de gestion et Produits exceptionnels	42 754,20 €
Reprise sur amortissements, dépréciations et provisions	13 975,00 €
Amortissements des subventions d'investissement	81 113,36 €
Excédent d'exploitation reporté de 2018	4 875 557,90 €
<b>TOTAL</b>	<b>15 283 230,46 €</b>

## Dépenses d'investissement



### DÉPENSES

■ Déchèteries	160 388,87 €
■ Flotte	73 553,77 €
■ Matériel informatique / mobilier de bureau	20 722,00 €
■ Apport volontaire	74 652,00 €
■ Logiciels	6 803,40 €
■ Petit équipement	46 776,62 €
■ Aménagement sur site de Molsheim	39 093,43 €
■ Remboursement emprunt	0,00 €

### MONTANT EN €

TOTAL

421 990,09 €

### Indicateurs complémentaires

#### Montant des aides reçues des organismes agréés

CITEO emballages	OCAD3E	CITEO papiers	ECO MOBILIER
1 205 685,39 €	62 538,65 €	138 077,61 €	42 115,10 €
<b>1 448 416,75 €</b>			

#### Montant des recettes perçues au titre de la valorisation (hors organismes agréés)

Papiers et cartons	Verre ménager	Ferrailles	Batteries	Plastiques	Acier/ aluminium/ELA	Huiles minérales
324 894,96 €	109 863,60 €	97 379,89 €	24 197,91 €	103 428,85 €	20 698,73 €	430,50 €
<b>680 894,44 €</b>						

## Modalités de financement du service public de collecte et de traitement des déchets ménagers et assimilés

Le financement du syndicat se fait via la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM). Cette taxe figure sur l'avis de la taxe foncière et est calculée en fonction de la valeur locative cadastrale des locaux et du taux de la TEOM voté chaque année.

Le Select'om vote un taux unique pour l'ensemble de son territoire. **Le taux est de 7 % pour l'année 2019.** Les usagers autres que les ménages sont assujettis à la redevance spéciale dont le montant est déterminé en fonction du service rendu par la collectivité, c'est-à-dire en fonction de la nature et de la quantité des déchets pris en charge par le Select'om. Les tarifs sont votés annuellement par le Comité Directeur.

## 3.2. Modalités de prise en charge des déchets assimilés

La réglementation (article L 2333-78 du Code Général des Collectivités Territoriales) prévoit que l'élimination des déchets des professionnels assimilables aux déchets ménagers soit financée par une redevance spéciale. Cette redevance spéciale est calculée en fonction de l'importance du service rendu et notamment de la quantité de déchets éliminés.

Par conséquent, pour la facturation des déchets que les usagers autres que les ménages présentent à la collecte, ces derniers sont assujettis à la redevance spéciale sur la base d'un décompte semestriel établi en fonction du nombre d'enlèvement et selon le volume du ou des conteneurs présentés à la collecte et des apports en déchèteries. Pour les petites quantités, un forfait minimum a été mis en place à compter de l'année 2015.

### Tarifs 2019 applicables à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019

Conformément à la Délibération n°019-04-2017 du Comité Directeur en date du 19 septembre 2017, les tarifs des prestations réalisées par le Select'Om s'établissent comme suit pour 2019 :

#### Enlèvement de bacs

Bacs à ordures ménagères :	Bacs à papiers/flaconnages plastiques :
- bac de 140 l : 5,40 € par enlèvement	- bac de 140 l : 1,50 € par enlèvement
- bac de 240 l : 10,80 € par enlèvement	- bac de 240 l : 3,00 € par enlèvement
- bac de 750 l : 33,80 € par enlèvement	- bac de 750 l : 9,30 € par enlèvement

Surcoût de collecte pour un enlèvement hors du circuit habituel de collecte :  
- 2,60 €/km roulé

#### Enlèvement de conteneurs privatifs sur le circuit de collecte

Conteneurs papier/plastique/verre :  
- 3 m<sup>3</sup> : 28,75 € par enlèvement  
- 4 m<sup>3</sup> : 38,30 € par enlèvement  
- location d'un conteneur : 199 €/an

Surcoût de collecte pour un enlèvement hors du circuit habituel de collecte :  
- 1,75 €/km roulé

Mise en place /enlèvement de conteneurs :  
- 100 €/voyage

#### Apports en déchèteries

- Etablissement d'un badge d'accès en déchèterie supplémentaire : 5€

**FORFAIT ANNUEL MINIMUM DE FACTURATION DE 130 € (TOUTES PRESTATIONS CONFONDUES)**

Nature des déchets acceptés	Prix par unité de m <sup>3</sup> de matériaux réceptionnés
Bois	12,00 €
Déchets incinérables de moins de 80 cm	23,95 €
Déchets divers de plus de 80 cm et broyés	35,15 €
Déchets divers enfouis et gravats souillés	36,90 €
DEEE	2,45 €
Gravats propres	10,00 €
Ferrailles	2,45 €
Lampes	2,45 €
Meubles (uniquement déposés à la déchèterie de Molsheim)	2,45 €
Papiers - cartons	0,00 €
Plâtre	39,40 €
Emballages plastiques, emballages métalliques et briques alimentaires	33,45 €
Végétaux	12,00 €
Verre (flacons - bouteilles)	7,25 €
	<b>Prix pour 10 litres</b>
Huile	1,00 €

## LA REDEVANCE SPÉCIALE EN CHIFFRES :

- Nombre de clients : **1 946** en 2019
- Nombre de clients qui bénéficient de la collecte en porte à porte (ordures ménagères et/ou collecte sélective) : **1 193**
- Nombre de clients qui utilisent la déchèterie : **939**
- Nombre de clients qui louent un conteneur : **31**
- Montant de la redevance spéciale : **1 418 607,78 €**



### 3.3. Montant annuel des principales prestations rémunérées à des entreprises

Nom de l'entreprise	Nature de la prestation	Echéance	Montant annuel des prestations en K€ TTC 2018	Montant annuel des prestations en K€ TTC 2019	Tarifs TTC à la tonne 2018	Tarifs TTC à la tonne 2019
ALSADIS	Collecte et traitement des DMS	31/12/2021	85,30	74,05	1 631,23*	1 107,70*
COVED	Tri des corps creux	31/12/2021	506,60	590,30	372,30**	420,71**
LINGENHELD	Traitement des déchets à base de plâtre	31/12/2018	47,00	0,00	93,24	
REMEX	Traitement des gravats	31/12/2018	14,30	0,00	1,31	
RITLENG REVALORISATION	Traitement des gravats	31/12/2018	1,50	0,00	3,60	
RMS	Traitement des déchets végétaux	31/12/2021	19,10	20,40	23,94	24,20
SCHROLL	Traitement des déchets de bois	31/12/2021	87,00	121,10	38,50	53,90
SCHROLL	Stockage et transfert du verre	31/12/2021	NS	47,10		10,45
SCHROLL	Traitement des déchets à base de plâtre	31/12/2021	NS	79,80		107,80
SENERVAL	Incinération des déchets	30/06/2023	3 102,90	2 997,20	131,08	129,30
VEOLIA	Enfouissement des déchets ultimes	31/12/2021	76,40	38,00	141,74	173,79
VEOLIA	Broyage et transport des encombrants de déchèteries à destination de l'usine d'incinération	31/12/2021	35,40	30,70	31,91	31,52
VEOLIA	Transfert et transport des ordures ménagères	31/12/2021	43,70	43,70	21,48***	25,87***
VEOLIA	Stockage et chargement du verre	31/12/2018	48,10	0,00	10,82	
VEOLIA	Traitement des gravats	31/12/2021	0,00	26,20		4,95
VEOLIA	Traitement des déchets végétaux	31/12/2021	100,40	99,50	30,05	29,94
Total			4 167,70	4 168,05		

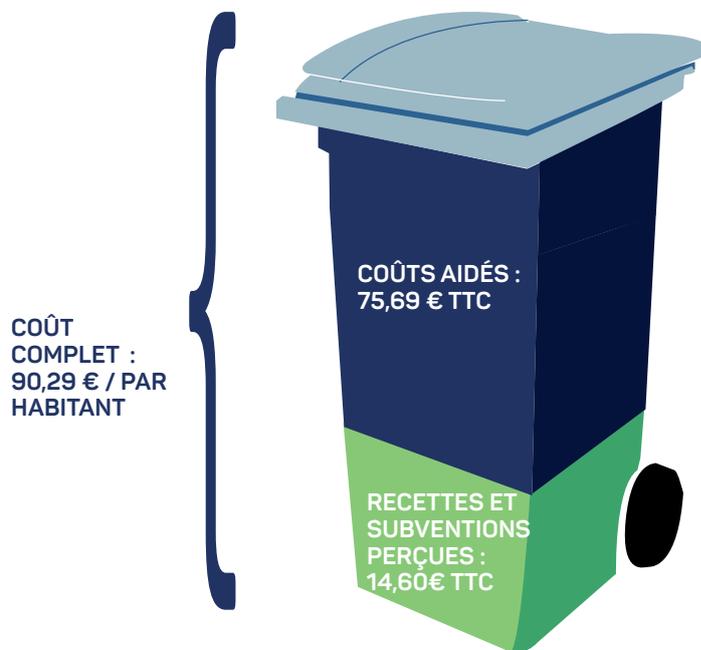
\*Prix moyen de l'ensemble du traitement des DMS.

\*\*Prix du transfert et du tri.

\*\*\*Prix moyen.

## 3.4. La décomposition des coûts par flux

Le coût complet du service de gestion et de prévention des déchets est de 90,29 € par habitant en 2019 contre 90,93 € en 2018. Il se décompose comme suit :

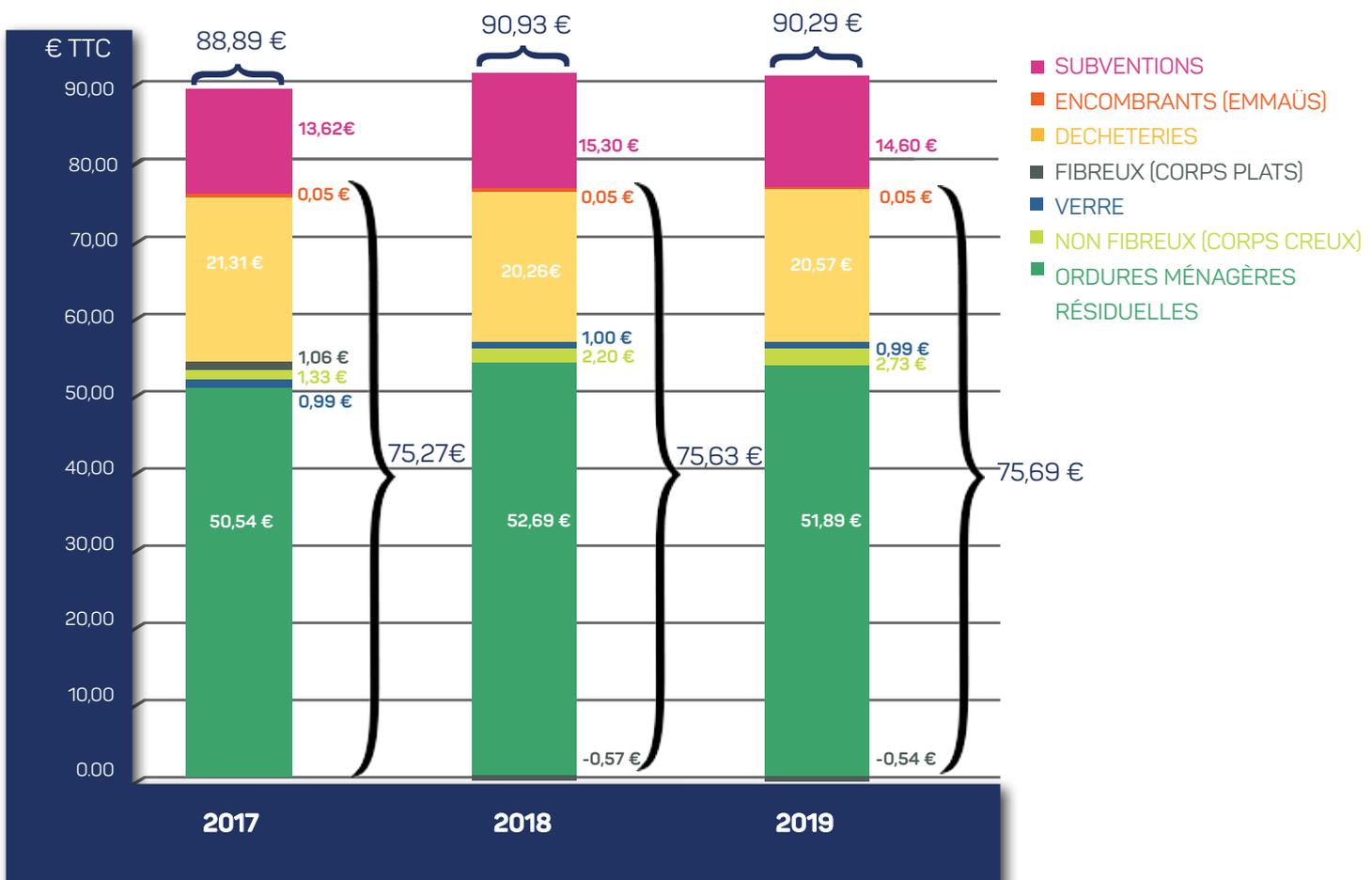


### LES RECETTES LIÉES AUX SUBVENTIONS

des éco-organismes et aux ventes de matériaux à recycler permettent de faire diminuer le coût de revient des services de collecte sélective.

Le coût aidé est l'ensemble des charges notamment de structure, de collecte et de transport, moins les produits industriels (ventes de matériaux et d'énergie, prestations à des tiers), les soutiens des organismes agréés pour la gestion des déchets issus de produits relevant des dispositions de l'article L. 541-10 du code l'environnement et les aides publiques.

### DÉCOMPOSITION DU COÛT COMPLET EN EUROS PAR HABITANT

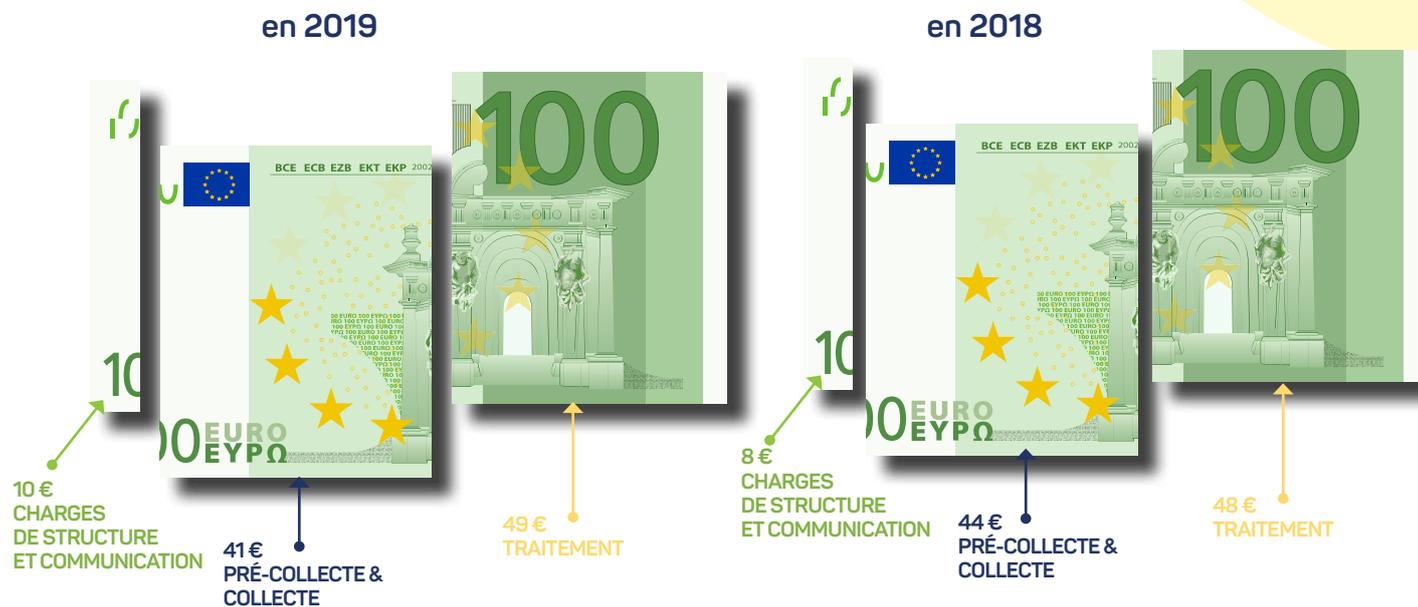


MONTANT GLOBAL DES COÛTS AIDÉS PAR FLUX EN EUROS TTC			
	2017	2018	2019
ORDURES MÉNAGÈRES RÉSIDUELLES	5 047 270 €	5 280 919 €	5 210 883 €
VERRE	99 030 €	100 208 €	98 958 €
NON FIBREUX	132 470 €	220 936 €	274 379 €
FIBREUX	105 661 €	- 56 995 €	- 54 327 €
DECHETERIE	2 127 930 €	2 030 595 €	2 065 120 €
ENCOMBRANTS (EMMAÜS)	4 720 €	4 886 €	4 892 €
<b>COÛT AIDE TTC</b>	<b>7 517 081 €</b>	<b>7 580 549 €</b>	<b>7 599 905 €</b>

### COÛT AIDÉ PAR FLUX DE DÉCHETS EN € TTC PAR TONNE



LORSQUE LA COLLECTIVITÉ PERÇOIT 100 EUROS, ELLE LES UTILISE COMME SUIT :



Année 2019 en €/tonne		FLUX DE DÉCHETS								
		Ordures ménagères résiduelles	Verre	Recyclables secs des OM hors verre				Déchets des déchèteries	Emmaüs	Ensemble des flux
				Non Fibreux - PàP	Non Fibreux - AV	Fibreux - PàP	Fibreux - AV			
Charges fonctionnelles		26,23	6,32	86,68	70,47	15,74	10,83	17,21	10,97	21,89
Charges techniques	Prévention	0,14	-	-	-	-	-	0,08	-	0,12
	Précollecte	1,51	17,28	52,73	93,46	4,04	28,61	-	-	8,24
	Collecte	97,61	25,70	292,95	116,55	126,48	60,93	47,95	-	77,97
	Transfert/ transport	-	9,58	101,29	101,57	0,28	0,48	39,39	-	34,94
	Traitement	118,70	-	273,38	274,02	-	-	55,61	63,54	97,99
Coût complet HT = total charges		244,20	58,88	807,04	656,08	146,54	100,85	160,25	74,50	203,76
Coût technique HT = coût complet moins les produits industriels		242,29	34,54	700,65	570,45	69,16	32,66	145,17	74,50	186,55
Coût partagé HT = coût technique moins les soutiens des éco-organismes		240,37	24,21	209,07	78,87	-4,75	-41,26	127,56	61,56	158,22
Coût aidé HT = coût partagé moins les aides		240,00	21,68	208,17	69,20	-5,08	-43,95	126,79	61,56	157,32
Coût aidé TTC = coût aidé HT plus la TVA acquittée		257,04	25,42	271,79	117,00	2,81	-37,52	135,91	62,41	170,82

Année 2019 en €/habitant		FLUX DE DÉCHETS								
		Ordures ménagères résiduelles	Verre	Recyclables secs des OM hors verre				Déchets des déchèteries	Emmaüs	Ensemble des flux
				Non Fibreux - PàP	Non Fibreux - AV	Fibreux - PàP	Fibreux - AV			
Charges fonctionnelles		5,30	0,25	0,75	0,35	0,37	0,17	2,58	0,01	9,70
Charges techniques	Prévention	0,03	-	-	-	-	-	0,01	-	0,04
	Précollecte	0,30	0,67	0,46	0,46	0,09	0,46	-	-	2,40
	Collecte	19,71	1,00	2,54	0,57	2,96	0,98	7,19	-	34,55
	Transfert/ transport	-	0,37	0,88	0,50	0,01	0,01	5,91	-	7,65
	Traitement	23,97	-	2,37	1,35	-	-	8,34	0,05	35,63
Coût complet HT = total charges		49,31	2,28	6,99	3,23	3,43	1,62	24,03	0,06	90,29
Coût technique HT = coût complet moins les produits industriels		48,92	1,34	6,07	2,81	1,62	0,52	21,77	0,06	82,67
Coût partagé HT = coût technique moins les soutiens des éco-organismes		48,92	0,92	1,64	0,29	-0,15	-0,69	19,08	0,05	70,11
Coût aidé HT = coût partagé moins les aides		48,85	0,82	1,63	0,24	-0,16	-0,73	18,97	0,05	69,72
Coût aidé TTC = coût aidé HT plus la TVA acquittée		52,29	0,97	2,18	0,48	0,02	-0,63	20,34	0,05	75,70





## 4 *Prévention et communication*

## 4.1. Prévention et sensibilisation

L'opération «*je trie, tu tries, il/elle trie...*» mise en place en 2018 a été prolongée en 2019 afin de répondre aux demandes des communes.

Suite aux animations réalisées auprès des écoles et des périscolaires sur le tri et le recyclage et convaincus que l'apprentissage du geste de tri doit se faire dès le plus jeune âge, les élus ont souhaité en 2018 développer auprès des enfants des animations toujours plus nombreuses sur la promotion du tri et la prévention des déchets.

Pour compléter ce dispositif de formations et permettre aussi aux enfants de mettre en application cet enseignement au quotidien, l'opération «*je trie, tu tries, il/elle trie...*» a été créée, à destination des écoles maternelles et élémentaires situées dans les communes bénéficiant d'une collecte sélective en porte à porte.

Cette opération s'est déroulée en deux temps. La **première étape** consistait à mettre gratuitement à disposition des écoles des bacs pour la collecte des papiers (bacs bleus) et pour la collecte des emballages plastiques, métalliques et briques alimentaires (bacs bleus avec couvercle jaune). La collecte et le traitement de ces déchets sont dorénavant pris en charge gratuitement par le Select'om. La **deuxième étape** avait pour objet de sensibiliser le corps enseignant et également le personnel technique s'occupant du nettoyage des locaux au tri sélectif. Des animations ont également été mises en place auprès des classes sur la thématique du tri et de la prévention afin de compléter cette opération.

Au total en 2019, **11 communes ont participé à cette opération** : 17 classes de maternelle et 45 classes de primaire, soit 1860 enfants, ont reçu la visite de notre animatrice. **1 392 bacs ont été levés gratuitement en 2019 soit 71 040 litres d'emballages plastiques et 305 210 litres de papiers/cartons.**

Depuis le début de cette opération en 2018, **28 communes ont participé à cette opération, soit 34 écoles de maternelle et 81 classes de primaire.** Au total, **3 450 enfants ont pu participer à une animation sur le tri et la prévention des déchets.**

Une campagne de communication spécifique a été mise en place pour cette opération (autocollant, courriers et affiches) permettant aux enfants, aux mairies et également à nos agents de repérer les écoles participant à ce projet.



Autocollants apposés sur les bacs des écoles



En complément de cette sensibilisation, la collectivité a décidé d'étendre la gratuité de la collecte sélective en porte à porte à l'ensemble des écoles engagées dans une démarche de tri.

## 4.2. Communication mise en place

En 2019, le Select'om a finalisé la modernisation des déchèteries par la réalisation d'une nouvelle signalétique.

**Cette signalétique vise d'une part à informer les usagers sur les différentes filières de tri mises en place et d'autre part, à fluidifier le fonctionnement du site.**

Une charte graphique a été créée pour ces panneaux afin de donner une identité propre et reconnaissable par les usagers. Tous les visuels ont été travaillés en interne et avec les agents sur le terrain afin de répondre aux besoins des usagers. La communication y est positive et chaque panneau est illustré par une ou plusieurs photos. La taille des panneaux a également été travaillée pour qu'ils soient visibles de loin. Les panneaux à quai mesurent ainsi 1m50 et ont été positionnés à 50 cm du sol.

Afin que les usagers puissent rapidement identifier les différents lieux de déchargement, des numéros sont également associés aux différentes bennes. Cela permet aux gardiens d'orienter rapidement les usagers et de mieux gérer les périodes de fortes affluences.

**Ces nouveaux panneaux ont été installés fin d'année en déchèterie de Molsheim et seront installés en 2020 dans l'ensemble des déchèteries.**

Les panneaux situés à l'entrée des déchèteries feront également peau neuve en 2020.

### GROS ÉLECTRO-MÉNAGERS

#### GROS ÉLECTROMÉNAGERS



- ✓ Réfrigérateurs, machines à laver, lave-vaisselle, fours, chaudières, chauffe-eaux, radiateurs électriques, plaques de cuisson...

Select'om

### PAPIERS-CARTONS

#### PAPIERS-CARTONS



- ✓ Journaux, revues, magazines, cartons, papiers, emballages en carton...

Select'om



Déchèterie de Molsheim



Select'om

Select'om

52 ROUTE INDUSTRIELLE DE LA HARDT  
67120 MOLSHEIM  
TÉL. : 03 88 47 92 20  
FAX : 03 88 47 92 29

[www.select-om.com](http://www.select-om.com)  
[accueil@select-om.com](mailto:accueil@select-om.com)